

PROTOCOLE D'HYGIÈNE DES MAINS

Référence PR-HYG-003 — Version 2

Date de mise à jour 15 juin 2026	Remplace Version 1 du 03/02/2023	Validé par CLIN / Cellule Hygiène
--	--	---

1. Objectif

Ce protocole définit les règles d'hygiène des mains applicables à l'ensemble des professionnels de l'établissement (personnel soignant, personnel administratif intervenant en zone de soins, stagiaires et étudiants), afin de réduire le risque de transmission croisée des agents infectieux.

2. Champ d'application

Applicable dans tous les services de soins, y compris les unités d'hébergement (EHPAD) et les plateaux techniques. Concerne le personnel médical, paramédical, les agents des services hospitaliers (ASH) et l'ensemble des intervenants extérieurs.

3. Les 5 indications à l'hygiène des mains

- Avant tout contact avec un patient
- Avant tout geste aseptique (pansement, pose de voie veineuse, préparation de médicament injectable...)
- Après tout risque d'exposition à un liquide biologique
- Après tout contact avec un patient
- Après tout contact avec l'environnement immédiat du patient (lit, table, matériel...)

4. Technique de friction hydro-alcoolique (SHA) — geste de référence

Durée minimale : 30 secondes (contre 20 secondes dans la version 1). Utiliser exclusivement le produit référencé au marché en cours (flacon bleu, distributeurs muraux).

1. **Paume contre paume** — par mouvement de friction horizontale.
2. **Paume droite sur dos de la main gauche** — et inversement, doigts entrelacés.
3. **Paume contre paume** — doigts entrelacés.
4. **Dos des doigts contre la paume opposée** — doigts emboîtés.
5. **Friction rotative du pouce droit** — enchâssé dans la paume gauche, et inversement.
6. **Friction rotative des ongles** — dans la paume de la main opposée, et inversement (nouveau temps ajouté en version 2).

5. Lavage simple au savon

À réaliser uniquement lorsque les mains sont visiblement souillées, poudrées, ou en cas de contact avec un patient présentant une gastro-entérite (la SHA n'est pas efficace sur certains agents comme Clostridioides difficile ou les norovirus).

Durée : 40 à 60 secondes, mêmes 6 temps que la friction, rinçage abondant, séchage par tamponnement avec essuie-mains à usage unique, fermeture du robinet avec l'essuie-mains.

6. Ce qui change par rapport à la version 1

- Ajout d'un 6^e temps de friction : les ongles.
- Durée minimale de friction portée de 20 à 30 secondes.
- Nouveau produit hydro-alcoolique référencé (flacon bleu) en remplacement du flacon vert.
- Rappel explicite : port de bijoux, montre et vernis à ongles interdit en zone de soins.

7. Points de vigilance identifiés lors des derniers audits

- Durée de friction souvent inférieure à 20 secondes observée sur le terrain.
- Oubli fréquent de la friction avant geste aseptique lors des soins enchaînés.
- Ongles courts et sans vernis à rappeler régulièrement, y compris aux stagiaires.

8. Contact référent

Cellule Hygiène et Prévention du Risque Infectieux — poste 4521 — hygiene@ch-saintemarie-fictif.fr

Document fictif à usage pédagogique — atelier de découverte de l'IA appliquée aux métiers de la santé.